

Site inscrit

Date de protection : 17 septembre 1947 ~ Superficie : 7,6 ha

Parc Sainte-Marie

Nancy

Situé dans les quartiers résidentiels du Sud-Ouest de la ville, le parc Sainte-Marie a été organisé sur l'ancien parc d'une propriété privée, autrefois en pleine campagne.



En 1920, les Jésuites achetèrent au duc Henry II un grand jardin potager et le nommèrent Sainte-Marie, associant à la fonction de production légumière, une possibilité de promenade. Le parc resta potager et fruitier jusqu'en 1768, date de démantèlement de l'ordre de Jésuites. Acquis par un militaire en 1770, le terrain destiné à l'agrément, voit son tracé rectiligne progressivement remplacé par des allées sinueuses. C'est aussi à cette époque que la plupart des arbres du parc ont été plantés. Puis en 1904, la ville devient propriétaire de ce terrain. Elle crée des rues (Avenue Boffrand), construit l'École Régionale des Beaux-Arts, revend 4 hectares pour lotir et après d'importants travaux

pour l'aménagement du parc et la redéfinition d'allées en arabesque, ouvre le parc au public en 1906. En 1909 eut lieu la grande exposition universelle, qui attira plus de 2 millions de visiteurs pendant 7 mois.



Massif



Massif

Critères de classement

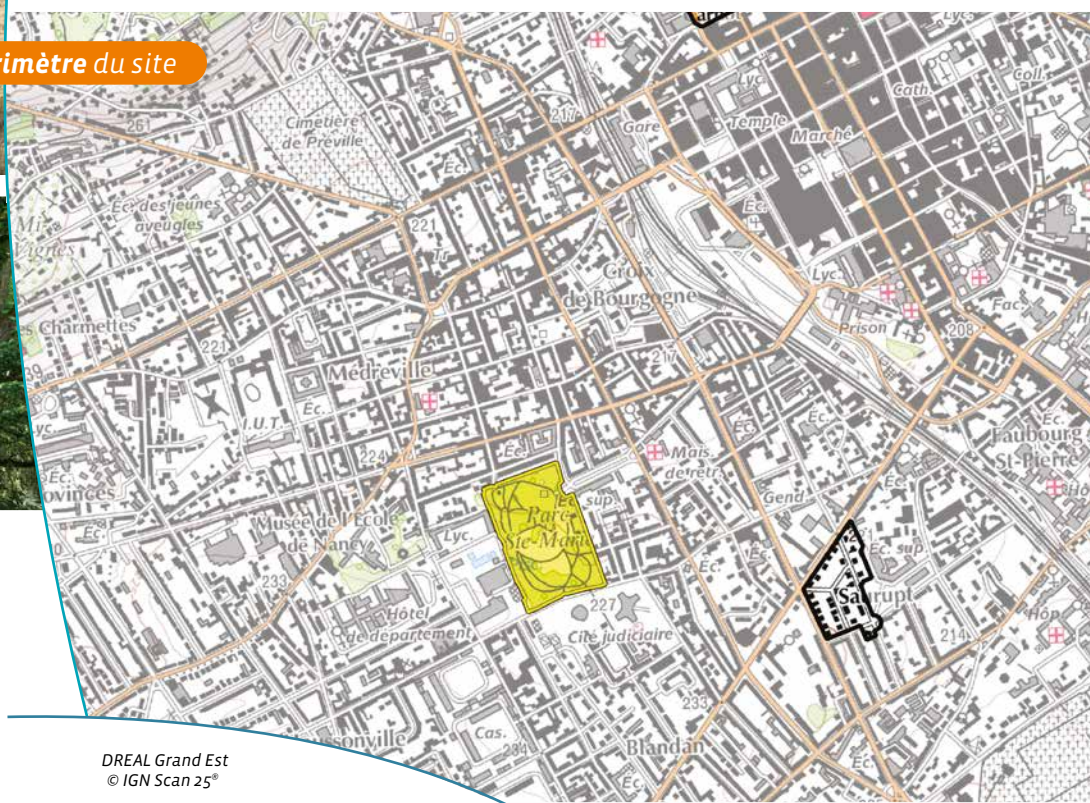
→ Pittoresque



Parc Sainte-Marie



Périmètre du site



DREAL Grand Est
© IGN Scan 25°

200 m

Inventaires - Autres mesures de protection

→ Abords de Monuments Historiques

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63